

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Organisation-de-la-semaine-scolaire-retour-en-arriere>



école & société

Organisation de la semaine scolaire : retour en arrière ?

- Éducation - L'école -

Date de mise en ligne : mardi 30 mai 2017

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Avec l'élection du nouveau président de la République, les médias relaient des propositions de changements à l'Éducation nationale. C'est le cas pour l'organisation de la semaine scolaire. Nous avons rencontré le nouveau ministre qui a commencé à apporter des précisions.

Ce que l'on sait

Dans le programme d'Emmanuel Macron, une des mesures était de donner aux collectivités la liberté d'organiser le temps périscolaire sans contrainte en supprimant tout cadrage national. Dans les médias, cette proposition est devenue une remise en cause possible de la réforme des rythmes scolaires. Les communes auraient ainsi le choix, par la publication d'un décret estival, de décider seules de l'organisation de la semaine scolaire. Lors de notre rencontre, le ministre a précisé que son objectif est d'ouvrir la concertation locale pour que chacun se détermine pour la rentrée 2018. Pour la rentrée 2017, il ne s'agirait que de modifications pour les collectivités qui seraient déjà prêtes pour expérimenter un autre rythme. Le ministre a évoqué une évaluation positive de la semaine de 4 jours en lien avec des vacances d'été raccourcies (reprise de la classe le 20 août). L'autorité académique continuera à valider (ou pas) les nouvelles organisations de la semaine scolaire. Un décret modifiant les dispositions réglementaires actuelles devrait être présenté au Conseil supérieur de l'Éducation le 8 juin. A ce jour, nous n'en connaissons pas le contenu.

L'avis du SE-Unsa

La légitimité des questions de coût pour les communes, d'organisation de vie familiale, d'équilibre de vie pro/vie perso des enseignants, n'est pas à remettre en cause. Mais le premier objectif de la réforme est d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. Avoir cinq matinées de travail est profitable à tous les élèves, et en particulier aux plus fragiles. Le SE-Unsa propose, lui, de poursuivre l'allègement des journées en réduisant le temps d'enseignement hebdomadaire et annuel, celui-ci dépassant la moyenne des pays de l'OCDE.

Dans ce domaine comme dans d'autres, le SE-Unsa rappelle que détermination ne rime pas avec précipitation. Celle-ci pourrait avoir de multiples conséquences tant sur l'organisation des familles et des enseignants mais aussi sur la gestion administrative des personnels. Lire [notre article suite à la nomination du nouveau ministre de l'Éducation nationale](#).